

MAIRIE DE CARNETIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017

Le trente et un mars deux mille dix-sept, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal LEROY, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : **24 mars 2017**

TABLEAU DE PRESENCE					
Fonctions	Noms	Présent	Absents excusés	Pouvoir à	
Conseillers municipaux	LEROY Pascal	x			
	BIZIEN Roland	x			
	DANILOFF Michel	x			
	DENIZO Hervé	x			
	DULIN Jean-Marc	x			
	GOEMINNE Ludwig			x	Jean-Marc DULIN
	MURIEL Serge	x			
	PIFFRET Jean-François	x			
	TAUPIN-GARDIN Patrick	x			
	VIEILLEDEN Laure	x			

☞ ORDRE DU JOUR ☞

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 février 2017
- 2) Compte de gestion 2016 - Compte administratif 2016
- 3) Budget unique 2017
- 4) Renouvellement du contrat des espaces verts
- 5) Renouvellement du contrat des cartes Imagine R
- 6) Intercommunalité : contribution au SDIS
- 7) Informations et questions diverses

OUVERTURE DE SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures 55 par Monsieur Pascal LEROY, Maire.

○ Election du secrétaire de séance

Selon l'article L 2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Roland BIZIEN comme secrétaire de séance.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Sous réserve d'observations éventuelles, Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 février 2017

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

II – COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents déclare que le Compte de Gestion pour l'exercice 2016 du budget de la commune dressé par Monsieur le Trésorier municipal, visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

II – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'Adjoint chargé des finances, Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN présente le compte administratif 2016. Monsieur le Maire quitte la salle et la présidence de la séance est confiée au doyen de l'assemblée, Monsieur Michel DANILOFF, qui propose de voter le compte administratif 2016 comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Report 2015	219 679.60 €
Excédent 2016	35 685.11 €
Part affectée à l'investissement 2016	- 46 810.02 €
Soit excédent de Fonctionnement	208 554.69 €
INVESTISSEMENT	
Report 2015	-52 586.07 €
Résultat d'exercice 2016	61 621.02 €
Soit déficit d'investissement	9 034.95 €
Résultat de clôture 2016	217 589.64 €

et propose d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Compte 1068 : **46.988,25 €**
- Compte 002 : **161.566,44 €**

Compte tenu de la sincérité des restes à réaliser de 2016 à reporter en dépense de **56 023,20 €** de la section d'investissement pour le budget 2017.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

Monsieur le Maire regagne la salle et reprend la présidence de la séance.

III – BUDGET UNIQUE 2017

Monsieur le Maire donne la parole à l'Adjoint chargé des finances, Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN qui présente les deux principales orientations budgétaires pour l'année 2017 :

- Budget construit sur la base d'un taux constant des taxes,
- Fonctionnement en autofinancement sans recours à l'emprunt.

Il rappelle aux membres du Conseil que le budget doit être voté chapitre par chapitre.

I. TAUX DES TAXES D'IMPOSITION

Monsieur le Maire rappelle la position du conseil municipal lors du vote des budgets 2013, 2014, 2015 et 2016 : ne pas augmenter les taux des taxes communales compte tenu de la période financière difficile dans laquelle se trouvait la France. La situation ne s'améliorant pas, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reconduire ce principe en maintenant les taux des trois taxes au même niveau que 2016.

L'assemblée à l'unanimité des membres présents et représentés **décide** de maintenir les taxes d'imposition aux taux actuels soit :

Taxe d'habitation	11,41 %	APPROUVE A L'UNANIMITE
Taxe Foncier Bâti	17,63 %	
Taxe Foncier Non Bâti	51,69 %	

Le produit fiscal attendu pour l'année 2017 est de **161.053 €**.

II - AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire rappelle la dépense concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme. Conformément à ce qui est indiqué par l'instruction budgétaire M.14, il propose au conseil municipal d'autoriser l'amortissement de cette somme sur 10 ans à compter du budget 2017.

Amortissement sur 10 ans des frais se rapportant à la révision du PLU	APPROUVE A L'UNANIMITE
---	-------------------------------

II. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, comme chaque année, de verser une subvention 2017 aux associations selon les montants inscrits dans le tableau ci-après.

Entente Cycliste des Boucles de la Marne (E.C.B.M.)*	1.700,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Association Les Amis de Carnetin	750,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Association Les Restos du cœur	1.000,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Association Courir Avec Pomponne	500,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Société d'Histoire de Claye et ses environs	60,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE

* (1.000 € pour le cyclocross +700 € pour l'école)

III. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 / Charges à caractère général	124.044,01 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 012 / Charges de personnel	129.500,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 014 / Atténuation de produit	6.000,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 65 / Autres charges de gestion courante	76.195,53 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 67 / Charges exceptionnelles	2.000,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 022 / Dépenses imprévues	2.000,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 023 / Virement à la section d'investissement	43.923,34 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 042 / Opérations d'ordre entre section	5.768,56 €	APPROUVE A L'UNANIMITE

Total des dépenses de fonctionnement : 389.431,44 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 13 / Atténuations des charges	500,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 70 / Produits des services	16.000,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 73 / Impôts et taxes	174.452,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 74 / Dotations et participations	36.913,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 227.865,00 €

Excédent antérieur reporté (R 002) : 161.566,44 €

Total recettes de fonctionnement cumulées : 389.431,44 €

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 20 / Immobilisations incorporelles	11.070,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 21 / Immobilisations corporelles	107.953,20 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 26 / Participation et créances ratta.	400,00 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 41 / Opérations patrimoniales	1.029,80 €	APPROUVE A L'UNANIMITE

Total des dépenses d'investissement : 120.453,00 € (dont restes à réaliser en dépenses 56.023,20€)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 10 / Dotations, fonds divers et réserve	13.708,10 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 1068 / Excédents de fonctionnement	46.988,25 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 021 / Virement de la section de fonctionnement	43.923,34 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 040 / Opérations d'ordre entre sections	5.768,56 €	APPROUVE A L'UNANIMITE
Chapitre 041 / Opérations patrimoniales	1.029,80 €	APPROUVE A L'UNANIMITE

Solde d'exécution positif reporté : 9.034,95€

Total recettes d'investissement : 120.453,00 €

L'assemblée arrête le budget unique 2017 comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT : 389.431,44 €
Section d'INVESTISSEMENT : 120.453,00 €

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

IV – RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Hervé DENIZO, Adjoint chargé des espaces verts.

Monsieur Hervé DENIZO rappelle à l'assemblée que le contrat pris pour l'entretien des espaces verts la micro-entreprise Patrice THEVENARD est à renouveler pour l'année 2017. Ce contrat comprend les tontes des différents terrains, le désherbage, le broyage du terrain du point de vue de la Croix. S'ajoute l'élagage des tilleuls de la commune (mairie, cimetière, point de vue) avec une rotation de 3 ans.

Le cimetière est désherbé 3 fois par an (sans phytosanitaire).

Le coût annuel pour la totalité des propositions est de **7.613 €** net soit 2% d'augmentation par rapport à 2016.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le renouvellement du contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Renouvele** le contrat d'entretien des espaces verts à la micro-entreprise Patrice THEVENARD pour la somme de **7.613 €** annuel, payable en 8 fois ;
- **Dit** que la somme est inscrite au budget unique 2017 article 61521 ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

V – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE CARTES IMAGINE'R

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN, Adjoint chargé des finances.

Ce dernier rappelle à l'assemblée la délibération prise le 19 novembre 2004 par laquelle celui-ci décidait de financer à hauteur de 25 % la part restant à la charge des familles après subvention de l'assemblée territoriale sur la base tarifaire de 2 zones de la carte Imagine'R pour les collégiens ou lycéens domiciliés sur notre commune et informe qu'en 2016/2017, 16 jeunes ont bénéficié de cette subvention.

Par contre, le montant de la carte Imagine'R n'est pas encore connu. S'ensuit un débat sur le principe de voter sur le montant de la carte à ce jour inconnu.

Comme on suppose qu'il devrait évoluer dans de faibles proportions, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler le principe de financer à hauteur de 25 % la part restant à la charge des familles et d'attendre le montant 2017/2018 de la carte Imagine'R pour retourner le contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Adopte** le renouvellement du contrat Imagine R pour le financement d'une subvention à hauteur de **25 %** du montant de la base tarifaire de la carte Imagine'R 2017/2018 aux collégiens et lycéens domiciliés sur la commune de Carnetin
- **Et Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat dès connaissance du montant de la carte ImagineR 2017/2018.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

VI – INTERCOMMUNALITE : CONTRIBUTION AU SDIS

Monsieur le Maire informe que la cotisation au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est une dépense obligatoire des communes.

L'article 97 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Notre) permet le transfert de cette charge à l'établissement intercommunal, dans les conditions prévues à l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales.

Si le transfert de la charge est neutre pour la communauté d'agglomération, il offre un avantage indéniable sur le calcul du coefficient d'intégration fiscale. Ainsi, le coefficient d'intégration fiscale progresserait de 100 points de base, soit de 24,32% à 25,32%, rien que par la diminution de l'attribution de compensation équivalent au transfert de la cotisation au SDIS.

Pour la commune, ce transfert ne change rien par rapport à la situation présente, la charge versée actuellement au SDIS sera transférée à la CAMG.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :

- **Approuve** la modification des statuts de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire pour élargir les compétences facultatives de la communauté d'agglomération à la contribution au SDIS.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

VII – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

○ Elections

Monsieur le Maire fait un rappel des dates des élections

- Elections présidentielles les dimanches 23 avril et 07 mai 2017
- Elections législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Les convocations seront envoyées prochainement.

○ Radar pédagogique

Monsieur Hervé DENIZO informe que le radar pédagogique installé rue des Gloriettes sera désinstallé lundi 03 avril pour partir dans une autre commune de la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire. Il présente les résultats des données enregistrées durant le mois de mars, vitesses et comptage des véhicules.

○ Les manifestations à venir

Monsieur le Maire informe des prochaines manifestations :

- 1^{er} mai : Fête du muguet
- 08 mai : Dépose d'une gerbe au monument aux morts et course entre Dhuis et Marne
- 17 mai : Printemps de Paroles avec 2 spectacles sur la commune
- 04 juin : Marathon Marne et Gondoire
- 24 juin : Fête au village

○ Informations

Monsieur le Maire fait part du décès de Madame Paule GATAUD dans sa 90^{ème} année.

Monsieur Michel DANILLOF rappelle que les conteneurs qui restent sur la voie publique après collecte gênent la circulation automobile. Un courrier sera fait dans ce sens.

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, la séance est levée à 23h00 heures



Emargements		
Pascal LEROY	Patrick TAUPIN-GARDIN	Hervé DENIZO
Roland BIZIEN	Michel DANILOFF	Jean-Marc DULIN
Ludwig GOEMINNE <i>Absent excusé</i> <i>Pouvoir à Monsieur J.M. DULIN</i>	Serge MURIEL	Jean-François PIFFRET
Laure VIEILLEDEN		